



**« CONSTITUTION D'UN RESEAU
D'EMPLOYEURS CITOYENS AUX COTES DES
JEUNES »**

RAPPORT D'EVALUATION

« ITINERE-CONSEIL »

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse



Cette évaluation a été financée par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n° 1 lancé en 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le fonds d'expérimentation est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur le déroulement du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr la note de restitution finale soumise au FEJ par le porteur de projet.



Intitulé du projet

Constitution d'un réseau d'employeurs citoyens aux côtés des jeunes

Sous-titre

Structure porteuse du projet

**VILLE DE SAINT-PRIEST
Hôtel de ville
Place C. Ottina
69 801 SAINT-PRIEST**

Structure porteuse de l'évaluation

**François LECOUTURIER, Consultant
ITINERE-CONSEIL
34 rue Jean Broquin
69007 LYON**

Durée d'expérimentation : de mars 2010 à septembre 2012

Date de remise du rapport d'évaluation : 12 novembre 2012



RÉSUMÉ (UNE PAGE MAXIMUM)

En réponse à l'appel à projet porté par le Haut commissariat à la jeunesse, la ville de Saint-Priest a élaboré un projet d'action consistant à créer un réseau d'entreprises locales susceptibles de s'engager dans l'accueil de stages de découverte des métiers, notamment ceux prescrits aux élèves de troisième dans le cadre de leur scolarité.

Ce projet est motivé par le constat de la difficulté récurrente que connaissent les jeunes collégiens pour trouver un lieu d'accueil de stage, qui soit à la fois en phase avec leurs aspirations et d'une bonne qualité en termes d'encadrement. Les objectifs quantitatifs assignés au projet reposent sur la constitution d'un réseau de 100 employeurs, proposant d'accueillir annuellement 300 stages courts de troisième, 20 stagiaires de SEGPA et 10 apprentis.

Le projet s'est concrétisé par le recrutement d'une chargée de mission dont la tâche devait principalement consister à prospecter une diversité d'entreprises locales dont les responsables s'engageaient, sur la base d'une charte d'accueil, à proposer des stages de découverte tout en garantissant des conditions d'accueil et d'encadrement permettant d'atteindre les objectifs du stage.

L'évaluation ici réalisée est une évaluation comparative de 2 groupes d'élèves, l'un bénéficiaire du dispositif, l'autre non bénéficiaire. L'évaluation a été réalisée « in itinere » puisque le protocole d'évaluation s'est attaché à mener une enquête quantitative auprès des élèves tout le long du dispositif, c'est-à-dire chaque année scolaire durant une période de 3 ans.

Au terme du projet, les objectifs quantitatifs assignés au projet n'ont pas été atteints. L'observation des indicateurs d'enquêtes et de suivi ainsi que la perception des enseignants obligent à conclure à un certain échec de l'action expérimentale déployée.

Les conditions de développement du dispositif n'ont pas été favorables aux impacts positifs attendus. L'expérimentation s'est trouvée confrontée à différents freins et limites, notamment en termes de coordination d'acteurs. Elle s'est, en outre, construite sur un diagnostic relativement décalé par rapport à la réalité observée. Le programme n'a pas pu établir le partenariat avec les équipes éducatives dans de bonnes conditions, notamment parce que ces dernières n'ont pas perçu clairement l'intérêt du dispositif.

Sur le volet de la construction d'un réseau local d'entreprises, là encore, les difficultés ont été persistantes. La solution de l'adhésion au Réseau national a été un second choix, qui plus est, est intervenu trop tard dans la chronologie du développement du projet.

En réponse à l'appel à projet porté par le Haut commissariat à la jeunesse, la ville de Saint-Priest a élaboré un projet d'action consistant à créer un réseau d'entreprises locales susceptibles de s'engager dans l'accueil de stages de découverte des métiers, notamment ceux prescrits aux élèves de troisième dans le cadre de leur scolarité.

Ce projet est motivé par le constat de la difficulté récurrente que connaissent les jeunes collégiens pour trouver un lieu d'accueil de stage, qui soit à la fois en phase avec leurs aspirations et d'une bonne qualité en termes d'encadrement. Les objectifs quantitatifs assignés au projet reposent sur la constitution d'un réseau de 100 employeurs, proposant d'accueillir annuellement 300 stages courts de troisième, 20 stagiaires de SEGPA et 10 apprentis.

Le projet s'est concrétisé par le recrutement d'une chargée de mission dont la tâche devait principalement consister à prospecter une diversité d'entreprises locales dont les responsables s'engageaient, sur la base d'une charte d'accueil, à proposer des stages de découverte tout en garantissant des conditions d'accueil et d'encadrement permettant d'atteindre les objectifs du stage. Les effets attendus du dispositif étaient :

- Le développement de stages plus adaptés aux besoins des jeunes
- Une motivation accrue des jeunes devenus plus confiants quand à leur future insertion professionnelle
- Un changement du regard des employeurs sur la jeunesse de Saint-Priest
- Une meilleure connaissance réciproque des jeunes et du tissu économique local.

L'évaluation ici réalisée est une évaluation comparative de 2 groupes d'élèves, l'un bénéficiaire du dispositif, l'autre non bénéficiaire¹. L'évaluation a été réalisée « in itinere » puisque le protocole d'évaluation s'est attaché à mener une enquête quantitative auprès des élèves tout le long du dispositif, c'est-à-dire chaque année scolaire durant une période de 3 ans.

- *L'année N+0 (2009-2010)* constitue l'année de démarrage de l'action. La chargée de mission portant le dispositif ayant été recrutée au mois de mai 2010, les élèves scolarisés en 3^{ème} en année 0 n'ont ainsi pas bénéficié de son action. Ces élèves de 3^{ème} des 3 collèges de la ville, constituent donc le *groupe témoin de l'évaluation*.
- *L'année N+1 (2010/2011)* est la première année de déploiement effectif du dispositif dénommé « Atoustage ». Les élèves ayant effectué un stage lors de cette année ont été enquêtés de la même façon que le groupe témoin. Ils constituent le *1^{er} groupe de bénéficiaires du dispositif*.

¹ Ce groupe de bénéficiaires est, de fait, constitué de 2 groupes d'élèves, celui de l'année scolaire 2010-2011 et celui de l'année 2011-2012.

- *L'année N+2 (2011/2012) est la dernière année de développement de l'expérimentation. Les élèves des collèges ayant effectué un stage en entreprise ont été questionnés tout comme leurs prédécesseurs. Ils constituent le second groupe d'élèves bénéficiaires.*

L'évaluation ici présentée repose donc sur la base des 3 enquêtes quantitatives réalisées auprès des élèves de 3^{ème}, non bénéficiaires et bénéficiaires du dispositif, lors de 3 années successives. Ces investigations ont été complétées par des entretiens réalisés auprès des porteurs du projet d'une part et auprès des proviseurs et enseignants des collèges concernés d'autre part.

Au terme du projet, l'évaluation menée montre que les objectifs quantitatifs assignés au projet (constitution d'un réseau de 100 employeurs, proposant d'accueillir annuellement 300 stages courts de troisième, 20 stagiaires de SEGPA et 10 apprentis) n'ont pas été atteints. L'observation des indicateurs d'enquêtes et de suivi ainsi que la perception des enseignants obligent à conclure à un certain échec de l'action expérimentale déployée.

En effet, le dispositif s'est trouvé confronté à différents freins et limites, notamment en termes de coordination d'acteurs, d'une part, et s'est construit sur un diagnostic relativement décalé par rapport à la réalité observée, d'autre part. L'expérimentation aurait du davantage cibler les élèves éprouvant des difficultés dès le départ de sa mise en œuvre comme l'avait observé la première enquête auprès des jeunes collégiens non bénéficiaires. Néanmoins, cette orientation n'était envisageable qu'à la faveur d'un partenariat étroit avec les établissements scolaires pour le repérage de ces jeunes au sein des classes. La chargée de mission n'a pas su et/ou n'a pas pu établir ce partenariat avec les équipes éducatives dans de bonnes conditions, notamment parce que ces dernières n'ont pas perçu clairement l'intérêt du dispositif.

Sur le volet de la construction d'un réseau local d'entreprises, là encore, les difficultés ont été persistantes. La chargée de mission n'a pas pu s'appuyer sur les relations antérieurement développées par la Ville ou les établissements scolaires... Le réseau était à construire entièrement. Elle a, en outre, manqué de contreparties permettant aux entreprises d'envisager l'avantage à intégrer un réseau local. La solution de l'adhésion au Réseau national a été un second choix qui, en outre, s'est révélé trop tardif dans la chronologie du développement du projet.

De ce fait, l'évaluation ici présentée est amenée à conclure à de très faibles impacts du dispositif auprès des élèves bénéficiaires, les actions et les accompagnements prévus n'ayant été que très partiellement ou trop tardivement mis en œuvre. De ce fait, les variations observées entre le groupe témoin et les groupes bénéficiaires sont relativement minimales concernant notamment :

La recherche de stage : la perception générale de difficulté ou de facilité reste globalement la même malgré la mise en place du dispositif Atoustage, même si on décèle une très légère amélioration des perceptions puisque 35,9 % du groupe témoin

déclaraient avoir eu des difficultés contre 35,7% des bénéficiaires de 2010/2011 et 34,4 % de ceux de 2011/2012.

Le déroulement et l'intérêt du stage : L'intérêt du stage recueille globalement de bons scores chez le groupe témoin et les groupes de bénéficiaires. Le score est un peu plus modéré chez le premier groupe de bénéficiaires (15,2 % ont trouvé le stage peu ou pas intéressant contre 14,6 % pour le groupe témoin) mais un peu plus explicitement chez les bénéficiaires de 2011/2012 (seulement 9,8 % n'ont pas été satisfaits de leur stage). La satisfaction vis-à-vis du stage est très légèrement supérieure au fil des années, c'est-à-dire légèrement supérieure auprès des jeunes bénéficiaires (91.3 % de satisfaits chez le groupe témoin et 95.8 % de satisfaits chez le second groupe de bénéficiaires).

Les perceptions concernant l'emploi et l'entreprise : pour les 3 groupes étudiés, les impacts du stage semblent majoritairement positifs en termes de découverte d'une profession et du monde de l'entreprise, d'envie d'intégration au sein du monde du travail ou d'aide à l'orientation professionnelle. La tendance générale concernant la comparaison des groupes est une situation initiale relativement favorable (groupe témoin), une légère dégradation des impacts positifs en année 1 (premier groupe de bénéficiaires) et une stabilisation voire une légère amélioration des effets positifs pour le dernier groupe de bénéficiaires.

A l'issue de cette action, les responsables locaux ont décidé de transférer certaines des actions menées dans le cadre d'Atoutstage au sein du BIJ et de se concentrer plus particulièrement sur les élèves « décrocheurs ».



PLAN DU RAPPORT

INTRODUCTION GENERALE	9
L'EXPERIMENTATION.....	9
1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée	9
i. Objectifs du projet	9
ii. L'action expérimentée	10
2. Objectifs et modalités de l'évaluation.....	11
i. Problématique et méthodologie mise en œuvre.....	11
ii. Validité interne : protocole, méthodes et limites de l'enquête quantitative.....	14
ENSEIGNEMENTS DE POLITIQUE PUBLIQUE	17
3. Résultats de l'évaluation	17
i. Les publics touchés par l'expérimentation	17
ii. Les effets du dispositif expérimenté.....	22
4. Validité externe des résultats et perspectives de généralisation/essaimage.....	36
i. Caractère expérimental du dispositif évalué	36
ii. Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle.....	37
iii. Rôle de l'évaluateur dans l'expérimentation.....	37
CONCLUSION GENERALE.....	39
ANNEXES	40



INTRODUCTION GENERALE

En réponse à l'appel à projet porté par le Haut commissariat à la jeunesse, la ville de Saint-Priest a élaboré un projet d'action consistant à créer un réseau d'entreprises locales susceptibles de s'engager dans l'accueil de stages de découverte des métiers, notamment ceux prescrits aux élèves de troisième dans le cadre de leur scolarité.

Ce projet est motivé par le constat de la difficulté récurrente que connaissent les jeunes collégiens pour trouver un lieu d'accueil de stage, qui soit à la fois en phase avec leurs aspirations et d'une bonne qualité en termes d'encadrement. De ce fait, de trop nombreux collégiens trouvent, tardivement, des stages par défaut qui sont d'un faible apport en termes de découverte des métiers et qui parfois contribuent à dégrader leur perception de l'entreprise et du monde du travail. S'y ajoute le constat, partagé entre différents acteurs locaux (éducation nationale, CIO, mission locale, service économique,...), selon lequel les différentes initiatives antérieurement mises en œuvre pour améliorer cette situation se sont révélées peu efficaces.

L'EXPERIMENTATION

1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée

i. Objectifs du projet

« Atoutstage » est un dispositif dont l'objectif est d'améliorer l'accès et l'accueil de jeunes stagiaires ainsi que le déroulement des stages de découverte professionnelle ou d'apprentissage :

- en développant les possibilités de stages liés aux centres d'intérêt des jeunes
- en préparant davantage les jeunes aux contraintes spécifiques du monde professionnel
- en fournissant aux employeurs les informations et les contacts dont ils ont besoin pour optimiser le déroulement de ces stages.

Cet objectif passe par la constitution d'un réseau d'employeurs locaux, publics et privés, disposés à accueillir des jeunes de Saint-Priest en stage et en formation.

Les objectifs quantitatifs assignés au projet reposent sur la constitution d'un réseau de 100 employeurs, proposant d'accueillir annuellement 300 stages courts de troisième, 20 stagiaires de SEGPA et 10 apprentis.

Les effets attendus du dispositif sont :

- Le développement de stages plus adaptés aux besoins des jeunes
- Une motivation accrue des jeunes devenus plus confiants quant à leur future insertion professionnelle
- Un changement du regard des employeurs sur la jeunesse de Saint-Priest
- Une meilleure connaissance réciproque des jeunes et du tissu économique local.

ii. L'action expérimentée

Le projet de la Ville s'est concrétisé par le recrutement d'une chargée de mission dont la tâche devait principalement consister à **prospecter une diversité d'entreprises locales dont les responsables s'engageaient, sur la base d'une charte d'accueil, à proposer des stages de découverte en garantissant des conditions d'accueil et d'encadrement permettant d'atteindre les objectifs du stage.** Cette chargée de mission avait également pour rôle d'entretenir ce réseau et d'assurer, en lien étroit avec les trois collèges de la ville concernés, le placement des élèves dans ces entreprises, et le suivi de ces stages, avec un objectif de fidélisation des entreprises.

Au fur et à mesure de l'avancée du projet, outre la constitution du réseau d'entreprises, la Chargée de mission a mis en œuvre un certain nombre d'actions dans le cadre du dispositif qui visait à faire connaître le dispositif et/ou à préparer les élèves à la recherche de stages :

- **Des actions de communication** : Réunion de démarrage invitant divers partenaires locaux, flyers distribués au sein des collèges pour faire connaître son existence, prospectus à destination des entreprises locales, un guide du stagiaire, une page du site internet dédié au projet.
- **Des parcours découverte des métiers** : des groupes d'une quinzaine d'élèves de chaque établissement participant à l'expérimentation ont pu visiter Renault Trucks. Des élèves de 4^e ont également visité l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry. Des représentants du groupe Casino sont intervenus au collège Boris Vian.
- **Des actions d'ouverture** : la Compagnie théâtrale des Désaxés a joué 3 saynètes autour de la question du stage afin de faire émerger la parole et les difficultés rencontrées. Deux conseillères d'orientation animaient les échanges qui suivaient l'action. Dans le cadre du partenariat développé avec les structures socio-culturelles du territoire, des Olympiades de l'athlétisme ont été organisées. Elles s'inscrivaient dans une démarche qui consiste à favoriser l'ouverture des esprits et à lutter contre les représentations concernant les métiers dits féminins ou masculins.
- **Des ateliers CV et lettre de motivation** ont eu lieu tous les 15 jours au BIJ.

2. Objectifs et modalités de l'évaluation

i. Problématique et méthodologie mise en œuvre

L'évaluation ici réalisée est une évaluation comparative de 2 groupes d'élèves, l'un bénéficiaire du dispositif, l'autre non bénéficiaire². L'évaluation a été réalisée « in itinere » puisque le protocole d'évaluation s'est attaché à mener une enquête quantitative tout le long du dispositif, c'est-à-dire chaque année scolaire durant une période de 3 ans. L'évaluateur a donc suivi le dispositif durant les 3 années de son déroulement à des périodes précises selon un protocole décliné ci-après.

Présent au démarrage de l'action, l'évaluateur a pu établir le référentiel d'évaluation avec le porteur de projet (service jeunesse de la ville et Chargée de mission recrutée pour la mise en œuvre de l'action) et chaque année, faire le point sur l'action avec le chargé de mission, notamment concernant les outils de suivi permettant de mener l'évaluation « in itinere ».

Le tableau qui suit récapitule les différents questionnements évaluatifs établis, au moment du démarrage de l'action, entre le porteur de projet et l'évaluateur, leur traduction en critères de jugement, les indicateurs sur lesquels se fonde l'analyse, ainsi que les modes de collecte des données.

Si l'architecture globale de l'évaluation et ses principes sont restés globalement les mêmes au démarrage et à la fin de l'action (une évaluation « in itinere » et comparative des effets et de l'efficacité du dispositif), certains ajustements ont eu lieu du fait de l'évolution du dispositif et des difficultés qu'il a rencontré. Ainsi, les entreprises n'ont pas été interrogées dans le cadre de la mission du fait de leur mobilisation trop faible sur le projet.

² Ce groupe de bénéficiaires est, de fait, constitué de 2 groupes d'élèves, celui de l'année scolaire 2010-2011 et celui de l'année 2011-2012.

Questionnements évaluatifs	Critères	Indicateurs	Sources	Echéance
L'action a-t-elle été mise en œuvre conformément au projet ?	Effectivité de la mise en œuvre	Délai de recrutement du chargé de mission Nombre d'entreprises contactées Nombre d'entreprises engagées dans le réseau	Pilote du projet Tableau de bord de suivi de l'activité du chargé de mission	En continu
L'action a-t-elle permis à tous les publics cibles de trouver un stage ?	Efficacité	Nombre de stages pourvus par le biais du réseau	Tableau de bord des stages	En continu, au fur et à mesure des cohortes de stages
Les stages pourvus par le biais du réseau sont-ils de "qualité" ³ ?	Efficacité	Ratio stages dans le domaine souhaité / stages pourvus Taux de satisfaction des élèves	Tableau de bord des stages Enquête par questionnaire sur échantillon d'élèves	En continu, au fur et à mesure des cohortes de stages
L'animation du réseau a-t-elle permis de fidéliser les employeurs dans leur engagement ?	Efficacité	Degré de satisfaction des employeurs vis-à-vis du dispositif et du travail du chargé de mission. Proportion des entreprises renouvelant leur engagement en N+ 1, N+2...	Tableau de bord des stages	N + 1
Les employeurs ont-ils modifié leur perception des jeunes ?	Impact	Point de vue des employeurs	Enquête auprès d'un échantillon d'employeurs	N + 2 (fin de l'expérimentation)

³ On entendra ici par stage de qualité un stage qui correspond aux aspirations de l'élève et dont les conditions d'encadrement sont satisfaisantes (critères à définir)

La perception des entreprises par les élèves a-t-elle évolué favorablement ?	Impact	Point de vue des élèves	Enquête par questionnaire auprès d'un échantillon d'élèves	N + 2
La qualité du stage (si elle est avérée) a-t-elle un impact sur l'orientation des élèves	Impact	Parcours et orientation des élèves	Suivi des parcours sur un échantillon d'élèves ? Enseignants	N + 2
L'action a-t-elle un effet en retour sur les pratiques des enseignants en matière d'appui à la recherche de stages ?	Impact	Degré d'implication des enseignants dans le dispositif (ou désengagement)	Recueil de points de vue et de témoignages auprès des enseignants, par le biais de focus groupes.	N + 2
L'action a-t-elle un effet en retour sur les pratiques des entreprises en matière d'accueil de stagiaires ?	Impact	Accueil d'autres types de stagiaires par les entreprises. Structuration / formation de tuteurs.	Enquête auprès d'un échantillon d'employeurs	N + 2

ii. Validité interne : protocole, méthodes et limites de l'enquête quantitative

L'année N+0 (2009/2010) : le groupe témoin

L'année N+0 (2009-2010) constitue l'année de démarrage de l'action. La chargée de mission portant le dispositif ayant été recrutée au mois de mai 2010, les élèves scolarisés en 3^{ème} en année 0 n'ont ainsi pas bénéficié de son action. Ces élèves, élèves de 3^{ème} des 3 collèges de la ville, constituent donc le groupe témoin de l'évaluation. Ils ont effectué leur stage de découverte durant les mois de novembre et décembre 2009 ou février 2010. Une enquête auto-administrée au sein du collège sous la direction des enseignants, mais qui garantissait l'anonymat du répondant, a été réalisée en juin 2010. 366 élèves des 3 collèges de la ville ont été enquêtés, sur un effectif théorique de 495 (soit 74%)⁴.

Les élèves en année N+0 ayant répondu à l'enquête se répartissent entre

- 336 Stages courts de 3ème
- 16 stages SEGPA
- 14 stages DP6

L'année N+1 (2010/2011) : 1^{er} groupe de bénéficiaires

Pour des raisons liées à la gestion des questionnaires au sein du service jeunesse de la ville, un établissement, le collège Boris Vian, n'a pas été enquêté en année N+1. Aussi, contrairement à l'enquête 2009/2010 réalisée auprès des 3 collèges de la ville et qui comptabilisait 366 réponses, l'enquête 2010/2011 n'en compte que 264. L'absence des réponses du collège Boris Vian pour cette seconde enquête constitue vraisemblablement un biais dans la comparaison des résultats obtenus la première et la deuxième année, mais dans l'état actuel des choses, il n'est pas possible d'en mesurer exactement les effets.

264 élèves ont donc répondu à l'enquête, sur un effectif théorique de 493 élèves si l'on compte les 3 collèges de la ville (dont la classe de SEGPA), soit un taux de réponse de 54 %. Si on prend en compte uniquement les effectifs des 2 collèges destinataires de l'enquête 2010/2011, le taux de réponses s'élève à 75 %.

Les élèves ayant répondu à l'enquête se répartissent entre :

- 224 Stages courts de 3ème
- 18 stages SEGPA
- 1 stage DP6

⁴ La différence étant liée à la période tardive de l'enquête (juin), qui n'a pas permis de toucher l'intégralité des élèves.

L'année N+2 (2011/2012) : 2nd groupe de bénéficiaires

Une troisième vague d'enquête a été effectuée auprès des collégiens ayant effectué un stage découverte lors de l'année 2011/2012.

290 élèves ont répondu à l'enquête. Là encore, pour des raisons de modalités de passation internes aux collèges et qui ne nous ont pas été précisées, le nombre d'élèves interrogés est sensiblement inférieur au nombre de destinataires. Une partie seulement du collège B. Vian y a répondu (41 élèves sur un effectif de 160) et le questionnaire n'a pas été proposé aux 18 élèves de DP6. Les élèves ayant répondu à l'enquête se répartissent donc entre :

- 273 Stages courts de 3ème
- 17 stages SEGPA

Le taux de réponse est de 54,2 %, ce qui se révèle comme très faible au regard des taux des précédentes années et du mode de passation retenu relativement contraint vis-à-vis des élèves (par l'intermédiaire des équipes éducatives au sein des établissements, en début d'un cours ou lors d'une étude). Ce faible taux de réponse semble être significatif du faible intérêt qu'ont porté les enseignants à l'évaluation du dispositif et, plus généralement, au dispositif lui-même, alors qu'ils étaient les principaux demandeurs du soutien à la recherche de stage. Le choix du mode de passation des questionnaires par l'intermédiaire des établissements scolaires devait garantir un taux élevé de réponse. Or tel n'a pas été le cas : la seconde et la troisième année d'enquête ont montré des avaries dans la passation de ces derniers, limitant ainsi l'exactitude des comparaisons entre les groupes témoin et bénéficiaires.

Ainsi, si des biais d'enquête sont facilement imputables au positionnement des établissements scolaires, il semblerait que ces derniers nous renseignent également sur l'engagement relativement faible des établissements vis-à-vis du dispositif.

Le questionnaire auprès des élèves ⁵

Il a été conçu en 4 chapitres abordant les thèmes suivants :

- La recherche du stage
- Le stage effectué
- Les impacts du stage
- L'identification du répondant (sexe, âge, CSP,...)

Outre l'enquête quantitative annuelle auprès des élèves, l'évaluation du dispositif a reposé sur les investigations suivantes :

- Des entretiens auprès des Principaux ou enseignants des collèges, le chargé de mission Atoustage et son référent hiérarchique, le responsable du service Jeunesse, en cours de mission et en fin de mission.

⁵ En annexe.

- Le recueil des éléments de suivi mis en place au début de l'action.

Recoupement des données

L'évaluation ici présentée repose donc essentiellement sur la base des 3 enquêtes quantitatives réalisées auprès des élèves de 3^{ème}, non bénéficiaires et bénéficiaires du dispositif, lors de 3 années successives. Ces investigations ont été complétées par des entretiens réalisés auprès des porteurs du projet d'une part et auprès des proviseurs et enseignants des collèges concernés.

ENSEIGNEMENTS DE POLITIQUE PUBLIQUE

3. Résultats de l'évaluation

i. Les publics touchés par l'expérimentation

Caractéristiques des bénéficiaires de l'expérimentation

Les bénéficiaires de l'expérimentation sont l'ensemble des élèves de 3^{ème} des 3 collèges de la ville dont une classe de SEGPA et une classe DP6, soit un peu moins de 500 élèves selon les années scolaires.

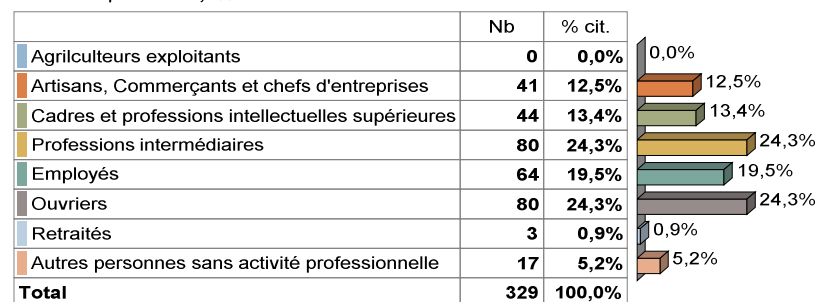
Les 2 enquêtes réalisées auprès des bénéficiaires et celle auprès du groupe témoin indiquent qu'il s'agit de :

- Jeunes âgés de 14 et 15 ans (+ de 80 % des répondants)
- De garçons, proportionnellement un peu plus nombreux (54 % pour 46 % de filles environs)
- De fils et de filles de catégories sociales modestes et moyennes : employés, professions intermédiaires, ouvriers.

Groupe témoin année 0 : Enquête 2009/2010

37. Catégorie socio-professionnelle la plus élevée

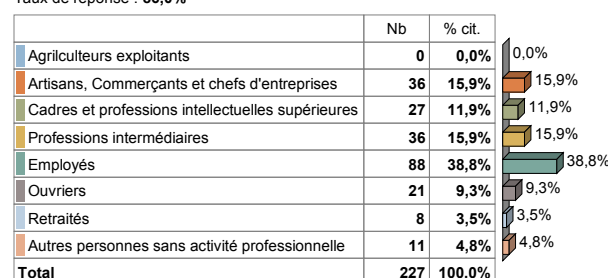
Taux de réponse : 89,9%



Groupe Bénéficiaire 1 : Enquête 2010/2011

40. Catégorie socio-professionnelle la plus élevée

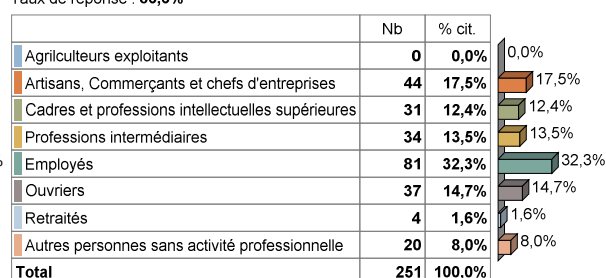
Taux de réponse : 86,0%



Groupe bénéficiaires 2 : Enquête 2011/2012

38. Catégorie socio-professionnelle la plus élevée

Taux de réponse : 86,6%



Comme évoqué plus haut, les enquêtes en N+1 et N+2 n'ont pas été distribuées à l'ensemble des collégiens potentiellement bénéficiaires de l'action Atoustage. On remarque ainsi des différenciations de catégories socio-professionnelles entre le groupe témoin et les groupes de bénéficiaires. Globalement, si les échantillons montrent des catégories socio-professionnelles modestes, les enfants d'employés constituent la catégorie la mieux représentée chez les groupes bénéficiaires, contrairement au groupe témoin de l'année N+0 où les élèves étaient répartis de façon plus équilibrée entre les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers.

La concentration de la catégorie d'employés en année 1 et 2 peut provenir aussi des manquements dans la passation du questionnaire précédemment évoquées ainsi qu'à une difficulté de report des réponses papier par les agents de la ville. En effet, la question était posée librement aux élèves puis recodée à travers 8 catégories socio-professionnelles. Des confusions ont pu être opérées entre les 3 catégories « professions intermédiaires », « employés », « ouvriers ».

L'absence d'un collègue en année 1 au sein de l'échantillon et sa faible représentation en année 2 a certainement induit une part des variations sociales évoquées.

Adhésion du public ciblé au dispositif

Un décalage sur les difficultés présumées (groupe témoin)

Le dispositif mis en œuvre reposait sur l'idée que les élèves de la ville de Saint-Priest avaient des difficultés dans leur recherche de stage du fait de leurs conditions sociales relativement modestes, alors que ce sont essentiellement les ressources familiales qui sont mobilisées dans ce cas. Or, les enquêtes auprès des collégiens ont montré que ces difficultés n'étaient pas aussi importantes que celles présumées. Dès l'année N+0, le groupe témoin d'élèves non bénéficiaires apparaît en majorité assez déterminé dans ses choix professionnels futurs. La recherche de stage semble pour la majorité relativement aisée (pour 64 % des élèves interrogés). Le nombre d'entreprises contactées est relativement faible et le délai de recherche est assez court : 40 % mettent moins d'une semaine et 22 % moins de 15 jours.

Néanmoins, si le groupe témoin en année N+0 apparaît moins en difficulté que ce qui était présagé, un certain nombre d'écueils étaient mis à jour offrant des axes d'orientation ou de réflexion pour les années suivantes de développement du dispositif (n+1 et n+2). Ces suggestions concernaient :

1. Un groupe d'élèves (un tiers) déclarent avoir eu des difficultés dans leurs investigations. La suggestion avait alors été faite de cibler l'aide du dispositif vers ces jeunes les plus en difficulté en 2010/2011.

2. Un certain nombre d'étapes n'étaient pas entreprises (contacter l'entreprise par courrier, la relancer...). Cette absence semblait refléter des difficultés qui demandaient à être étayées davantage.
3. Un soutien des enseignants et des institutions relativement faible même si on remarquait que les soutiens étaient plus particulièrement dirigés vers les élèves qui semblaient les plus en difficulté. Mais la question du repérage des jeunes en difficulté dans leur recherche avait alors été posée en faisant l'hypothèse d'une intervention trop tardive (au moment où on observe les difficultés).
4. Les parents étaient les principaux soutiens des élèves dans leur recherche ce qui entraînait une certaine inégalité entre les jeunes collégiens, notamment en termes de réseaux sociaux mobilisables.
5. Certains secteurs d'activité accueillaient en moins grandes proportions les vœux des élèves. Là encore, dans la constitution d'un réseau d'entreprises, certains secteurs pouvaient être ciblés davantage s'ils offraient, bien-sur, des perspectives d'emplois pour le futur des jeunes élèves.

Principalement, l'enquête **auprès du groupe témoin révélait que les difficultés présumées concernait surtout un petit groupe d'élèves dont la proportion était estimée à un tiers d'entre-eux.**

Une connaissance faible du dispositif (groupes des bénéficiaires)

Concernant la connaissance et l'adhésion des jeunes au dispositif, une question, posée en années 1 et 2 nous renseigne sur la perception des jeunes.

Groupe Bénéficiaire 1 : Enquête 2010/2011

6. Connaissez-vous le dispositif de la ville "ATOUSTAGE" qui facilite l'accès des jeunes aux stages ?

Taux de réponse : **99,2%**

	Nb	% cit.
Non	226	86,3%
Oui	36	13,7%
Total	262	100,0%

Groupe bénéficiaires 2 : Enquête 2011/2012

6. Connaissez-vous le dispositif de la ville "ATOUSTAGE" qui facilite l'accès des jeunes aux stages ?

Taux de réponse : **96,9%**

	Nb	% cit.
Non	223	79,4%
Oui	58	20,6%
Total	281	100,0%

Près de 14 % des collégiens déclarent connaître le dispositif Atoustage la première année de mise en œuvre du dispositif et près de 21 % lors de la seconde année. Ces taux apparaissent relativement faibles compte tenu du fait que les collégiens constituent la cible principale du dispositif. Si plusieurs raisons peuvent justifier ce résultat (absence de plusieurs mois de la chargée de mission, un collègue manquant dans l'échantillon n+1,...), l'évaluateur mettait en garde, dès la première année, les porteurs de projet sur la nécessité de développer la

communication auprès des bénéficiaires directs : « *il semble important d'engager une réflexion sur les méthodes engagées jusqu'ici pour faire connaître le dispositif aux bénéficiaires* »⁶.

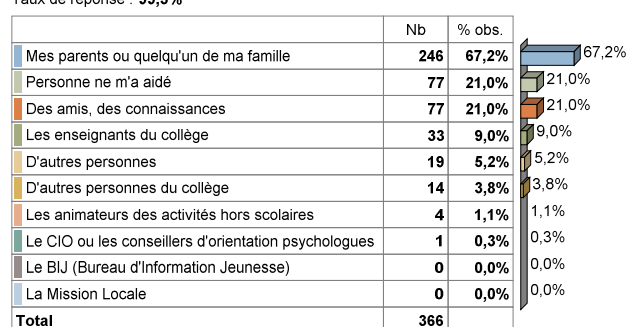
En n+1, une brochure « guide du stagiaire » a été distribuée auprès de l'ensemble des élèves de 3^{ème} de Saint-Priest, elle a retenu l'attention de 60 % des élèves. Si l'on considère que tous les collégiens en ont été destinataires, ce constat peut interroger sur le relais des enseignants vis-à-vis de ce support et plus largement, du dispositif.

Un appui très faible du dispositif en termes d'effectif

Groupe témoin 2009 /2010

6. Qui vous a aidé pour votre recherche de stage ? (3 choix maximum)

Taux de réponse : 99,5%

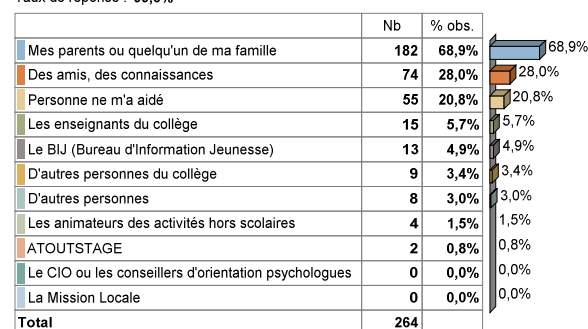


Groupe de bénéficiaires : Enquête 2010/2011

Groupe de bénéficiaires : Enquête 2011/2012

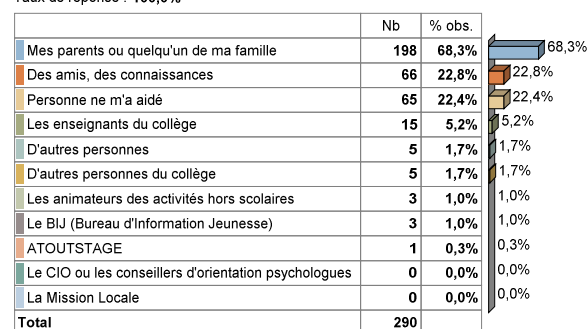
7. Qui vous a aidé pour votre recherche de stage ? (3 choix maximum)

Taux de réponse : 99,6%



7. Qui vous a aidé pour votre recherche de stage ? (3 choix maximum)

Taux de réponse : 100,0%



La mise en œuvre du dispositif Atoustage s'appuyait sur le constat que les élèves mobilisaient essentiellement leur réseau familial pour leur recherche de stage. Or, ces réseaux étant souvent limités du fait de la catégorie sociale souvent modeste des San-priods, l'objectif du dispositif était d'ouvrir les possibilités en accompagnant les élèves en difficulté. Or, peu de changements majeurs sont constatés entre le groupe témoin, d'une part, et les bénéficiaires, d'autre part, concernant les soutiens à la recherche de stage :

- Les parents constituent toujours l'appui le plus fréquent des jeunes (pour près de 69 %).

⁶ « Traitement statistique de l'enquête auprès des jeunes stagiaires bénéficiaires du dispositif », Année 2010/2011, Octobre 2011, François LECOUTURIER, Béatrice MINET

- Entre 20 % et 23 % des collégiens ne sont aidés par personne. Ce taux ne varie pas beaucoup entre groupes témoin et bénéficiaires.

Toutefois, on remarque que :

- Les amis et les connaissances ont constitué une source d'aide plus importante passant de 21 % à 28 % des appuis cités entre l'année 0 et l'année 1, mais ce taux revient en année 2 à la même proportion qu'en année 0.
- Le BIJ qui n'était pas du tout cité en 2009/2010, est mentionné par près de 5 % des collégiens en 2010/2011, ce qui constitue une avancée dans le constat fait la première année d'un soutien faible des établissements institutionnels (BIJ et mission locale). Le BIJ a ainsi profité des actions mises en place (lieu des ateliers d'aide à la recherche de stage) avec la chargée de mission d'Atoutstage. Néanmoins cette évolution reste temporaire puisque ce dernier revient presque à son positionnement de départ en 2011/2012 (soit 1%).
- Les enseignants ont, semble-t-il, diminué leur soutien aux élèves par rapport à l'année d'enquête du groupe témoin : un peu plus de 5 % des élèves de 2010/2011 et de 2011/2012 déclarent avoir été aidés par un enseignant du collège contre 9 % des élèves du groupe témoin. Là aussi, on peut se poser la question de savoir si la mise en place d'un nouveau dispositif tel Atoutstage n'a pas fait reculer d'autant l'investissement des enseignants dans le soutien des élèves..
- Enfin, le dispositif Atoutstage n'est cité qu'exceptionnellement (moins de 1 % des collégiens interrogés ont été aidé par le dispositif en 2010/2011 et 0,3 % en 2011/2012). Ce résultat est particulièrement décevant dans la mesure où la seconde année de mise en œuvre, ce taux connaît même une baisse par rapport à la première année. Vu l'augmentation du soutien du BIJ en 2010/2011, on a pu se poser la question de savoir si les collégiens interrogés n'avaient pas confondu le nouveau dispositif et l'institution. Toutefois, compte tenu de la régression des résultats du BIJ en 2011/2012, cette hypothèse ne semble pas à retenir.

Ainsi, les résultats obtenus au fur et à mesure des différentes enquêtes conduisent à des constats relativement décevants quant à la prise en charge des jeunes par le nouveau dispositif mis en place puisque très peu de collégiens déclarent avoir été soutenus par Atoutstage la première année, mais moins encore lors de la seconde année d'exercice.

Atoutstage n'a donc que très faiblement touché les jeunes bénéficiaires qu'il ciblait initialement, tout du moins dans l'appui direct à la recherche de stage, ce qui constituait sa mission principale. Le tableau de suivi d'activité de la chargée de mission confirme ce constat : un peu moins de 30 jeunes s'étaient adressés à Atoutstage fin 2011 et tous n'étaient pas des élèves de 3^{ème} (bac, BTS,...).

ii. Les effets du dispositif expérimenté

Les effets analysés concernent :

- Les effets directs de l'expérimentation sur la recherche de stage
- Les impacts sur le déroulement de stage
- Les impacts sur les perceptions concernant l'emploi et l'entreprise

Les effets directs de l'expérimentation sur la recherche de stage

L'intérêt du domaine d'activité et les réseaux sociaux motivent le choix de l'entreprise

Groupe témoin : Enquête 2009/2010

9. Pour quelles raisons avez-vous choisi cette entreprise ? (3 choix maximum)

Taux de réponse : 100,0%

	Nb	% obs.
son domaine d'activité m'intéressait	237	64,8%
je connaissais quelqu'un qui y travaillait	116	31,7%
quelqu'un pouvait m'y faire entrer facilement	105	28,7%
c'est la première entreprise qui m'a accepté	81	22,1%
pour la proximité géographique ou la facilité des transports	79	21,6%
autre	22	6,0%
Total	366	

Groupe de bénéficiaires : Enquête 2010/2011

10. Pour quelles raisons avez-vous choisi cette entreprise ? (3 choix maximum)

Taux de réponse : 99,2%

	Nb	% obs.
Son domaine d'activité m'intéressait	153	58,0%
Je connaissais quelqu'un qui y travaillait	105	39,8%
Quelqu'un pouvait m'y faire entrer facilement	78	29,5%
C'est la première entreprise qui m'a accepté	64	24,2%
Pour la proximité géographique ou la facilité des transports	80	30,3%
Autre	11	4,2%
Total	264	

Groupe de bénéficiaires : Enquête 2011/2012

10. Pour quelles raisons avez-vous choisi cette entreprise ? (3 choix maximum)

Taux de réponse : 99,3%

	Nb	% obs.
Son domaine d'activité m'intéressait	179	61,7%
Je connaissais quelqu'un qui y travaillait	120	41,4%
Quelqu'un pouvait m'y faire entrer facilement	78	26,9%
C'est la première entreprise qui m'a accepté	80	27,6%
Pour la proximité géographique ou la facilité des transports	74	25,5%
Autre	16	5,5%
Total	290	

Si l'intérêt pour le domaine d'activité est sans conteste la principale raison du choix de l'ensemble des élèves (64.8 % en 2009/2010, 58 % en 2010/2011 et 61,7 % en 2011/2012), cette motivation perd quelques points auprès des bénéficiaires par rapport au groupe témoin. De ce fait, d'autres facteurs prennent plus d'importance : les réseaux apparaissent comme une motivation prépondérante, notamment si l'on regroupe les modalités deux et trois (soit plus de 68 % pour les groupes de bénéficiaires pour un peu plus de 60 % pour le groupe témoin).

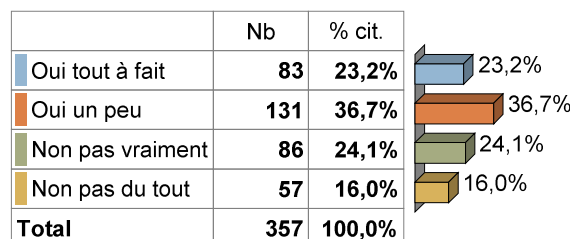
La proximité du domicile ou la facilité d'accès en transport gagne aussi près de 9 points passant de 21.5 % des choix en année 0 à plus de 30 % en année 1, mais reste plus modérée pour le second groupe de bénéficiaires (25,5 %).

Une connaissance des entreprises avant le stage qui demeure imprécise

Groupe témoin : Enquête 2009/2010

12. Connaissiez-vous les entreprises qui pouvaient vous accueillir ?

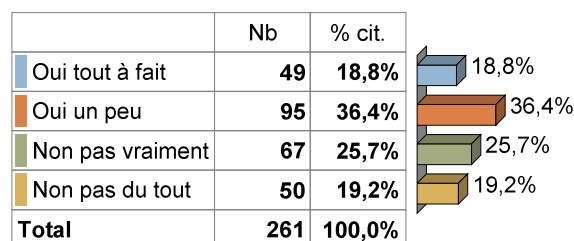
Taux de réponse : **97,5%**



Groupe de bénéficiaires : Enquête 2010/2011

13. Connaissiez-vous les entreprises qui pouvaient vous accueillir ?

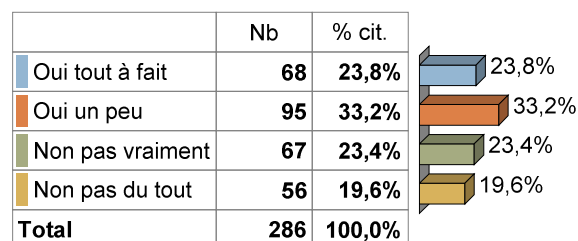
Taux de réponse : **98,9%**



Groupe de bénéficiaires : Enquête 2011/2012

13. Connaissiez-vous les entreprises qui pouvaient vous accueillir ?

Taux de réponse : **98,6%**



Lors des 2 années de mise en œuvre du dispositif, des « parcours découverte des métiers » ont été proposés : des groupes d'une quinzaine d'élèves de chaque établissement participant à l'expérimentation ont pu visiter Renault Trucks ; des élèves de 4e ont également visité l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry, ou encore des représentants du groupe Casino sont intervenus dans certains collèges.

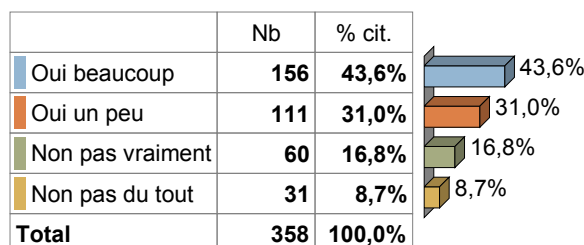
Néanmoins, la connaissance des entreprises reste relativement imprécise ; elle l'est même davantage pour les groupes de bénéficiaires que pour le groupe témoin : près de 60 % des élèves interrogés parmi le groupe témoin déclarent connaître un peu ou tout à fait les entreprises pouvant les accueillir contre 55,2 % en 2010/2011 et 57 % 2011/2012.

Des entreprises qui correspondent aux attentes des élèves mais en moins grand nombre

Groupe témoin : Enquête 2009/2010

13. L'entreprise qui vous a accueilli correspondait-elle à ce que vous désiriez ?

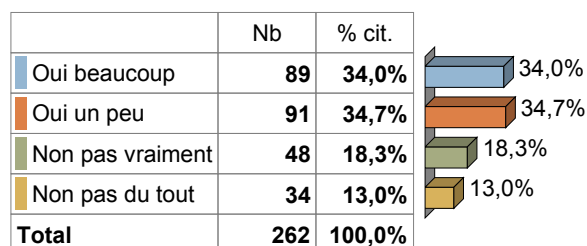
Taux de réponse : 97,8%



Groupe de bénéficiaires : Enquête 2010/2011

14. L'entreprise qui vous a accueilli correspondait-elle à ce que vous désiriez ?

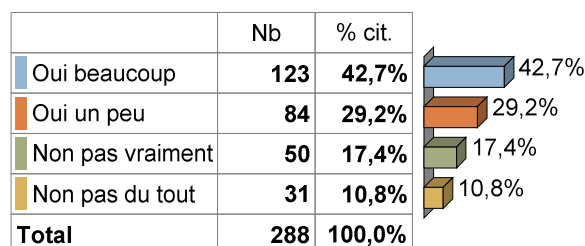
Taux de réponse : 99,2%



Groupe de bénéficiaires : Enquête 2011/2012

14. L'entreprise qui vous a accueilli correspondait-elle à ce que vous désiriez ?

Taux de réponse : 99,3%



Si globalement, la correspondance entre les souhaits des jeunes et l'entreprise qui les a accueillis recueillent de bons taux auprès du groupe témoin et des groupes de bénéficiaires (plus de 68 % des élèves ont été accueillis dans une entreprise correspondant tout à fait ou un peu à ce qu'ils désiraient), les élèves bénéficiaires ne démontrent pas de meilleurs résultats que le groupe témoin. En effet,

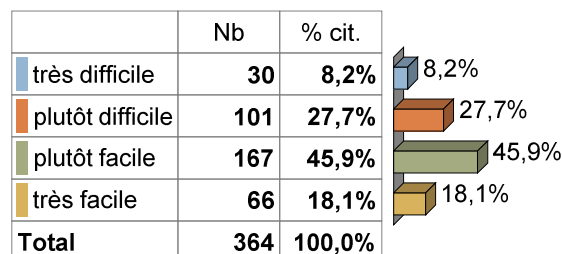
- La part des élèves accueillis dans l'entreprise adéquate perd 9 points entre 2009/2010 et 2010/2011 (passant de 43.6 % à 34 %) mais les regagne auprès des bénéficiaires de la seconde année.
- 31 % des bénéficiaires 2010/2011 et 28 % de ceux de l'année 2011/2012, contre un quart du groupe témoin n'ont pas effectué leur stage dans une entreprise qui correspondait à leurs attentes.

Les appréciations concernant la difficulté ou la facilité de la recherche restent inchangées

Groupe témoin : Enquête 2009/2010

11. Globalement, comment qualifieriez-vous votre recherche de stage ?

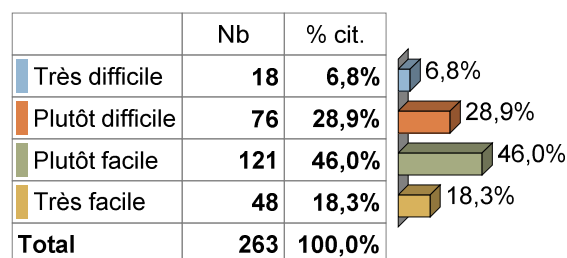
Taux de réponse : 99,5%



Groupe de bénéficiaires : Enquête 2010/2011

12. Globalement, comment qualifieriez-vous votre recherche de stage ?

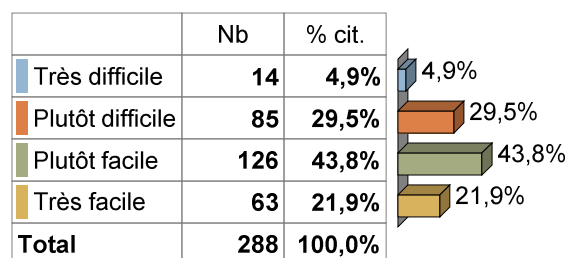
Taux de réponse : 99,6%



Groupe de bénéficiaires : Enquête 2011/2012

12. Globalement, comment qualifieriez-vous votre recherche de stage ?

Taux de réponse : 99,3%



La répartition entre les élèves qui jugent leur recherche très difficile ou difficile et ceux qui la voient comme facile ou très facile ne change pas significativement d'un groupe à l'autre : 34 % à 36 % des collégiens, selon les années, ont connu des difficultés dans leurs recherches.

Ainsi la perception générale de difficulté ou de facilité reste globalement la même malgré la mise en place du dispositif Atoustage, même si on décèle une très légère amélioration des perceptions puisque 35,9 % du groupe témoin déclaraient avoir eu des difficultés contre 35,7% des bénéficiaires de 2010/2011 et 34,4 % de ceux de 2011/2012.

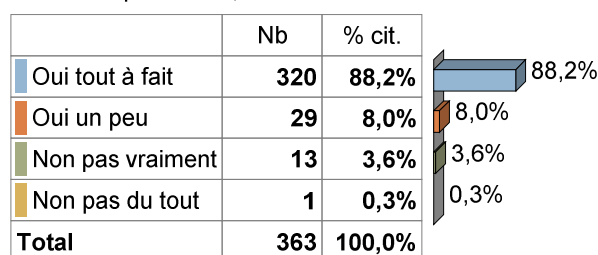
Les impacts sur le déroulement du stage

Des stages toujours très accueillants et plutôt encadrés

Groupe témoin : Enquête 2009/2010

23. Globalement, avez-vous été bien accueilli dans l'entreprise où vous avez fait votre stage ?

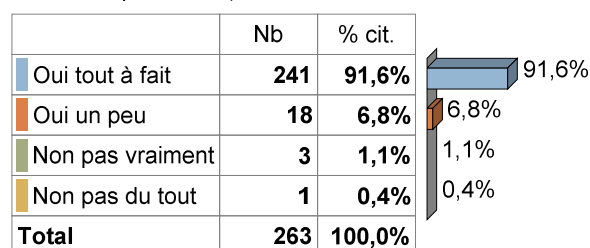
Taux de réponse : 99,2%



Groupe de bénéficiaires : Enquête 2010/2011

26. Globalement, avez-vous été bien accueilli dans l'entreprise où vous avez fait votre stage ?

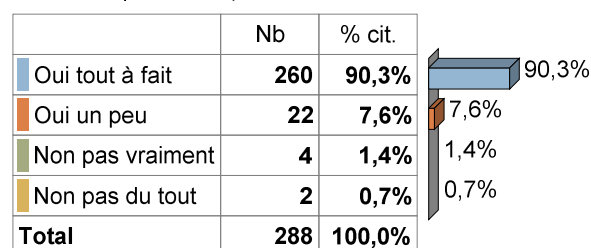
Taux de réponse : 99,6%



Groupe de bénéficiaires : Enquête 2011/2012

24. Globalement, avez-vous été bien accueilli dans l'entreprise où vous avez fait votre stage ?

Taux de réponse : 99,3%



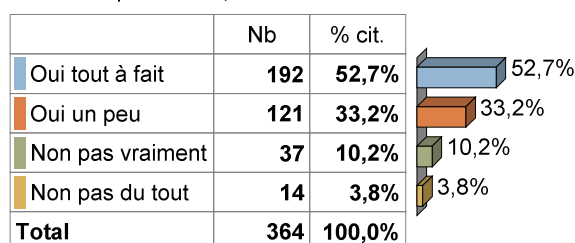
L'accueil au sein de l'entreprise a été unanimement bien perçu, et davantage par les groupes de bénéficiaires que pour le groupe témoin.

En revanche, si les **conditions d'encadrement** ont toujours été très satisfaisantes pour tous les groupes, les bénéficiaires du dispositif sont un peu plus nombreux que le groupe témoin à ne pas avoir eu de référent personnel : 13 % et 12 % pour les 2 groupes de bénéficiaires contre 8 % au sein du groupe témoin.

Groupe témoin : Enquête 2009/2010

25. Durant votre stage, saviez-vous ce que vous deviez faire au sein de l'entreprise ?

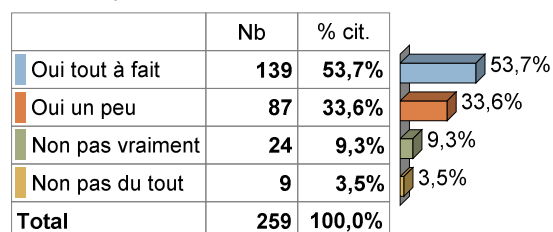
Taux de réponse : **99,5%**



Groupe de bénéficiaires : Enquête 2010/2011

28. Durant votre stage, saviez-vous ce que vous deviez faire au sein de l'entreprise ?

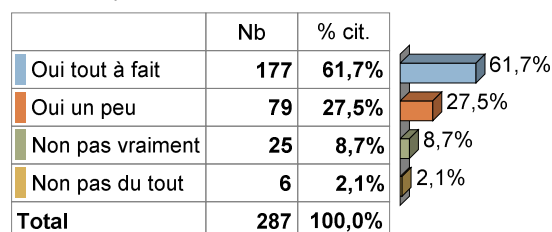
Taux de réponse : **98,1%**



Groupe de bénéficiaires : Enquête 2011/2012

26. Durant votre stage, saviez-vous ce que vous deviez faire au sein de l'entreprise ?

Taux de réponse : **99,0%**



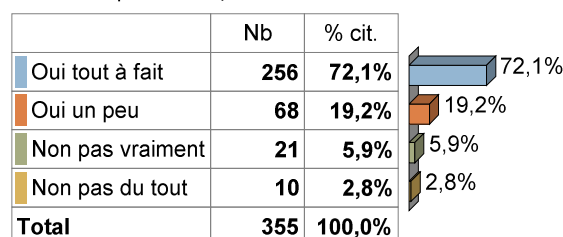
Les **missions des stagiaires** au sein des entreprises sont majoritairement claires pour l'ensemble des 3 groupes étudiés. Il semblerait même que les activités confiées aux stagiaires aient été plus précises pour les groupes de bénéficiaires (pour 87,3 % des bénéficiaires du premier groupe et 89,2 % des bénéficiaires du second groupe) que pour le groupe témoin (85,9 %).

Une satisfaction et un intérêt croissant des stagiaires

Groupe témoin : Enquête 2009/2010

29. Etes-vous globalement satisfait du déroulement de votre stage ?

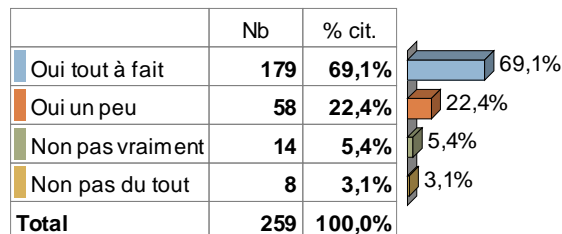
Taux de réponse : **97,0%**



Groupe de bénéficiaires : Enquête 2010/2011

32. Etes-vous globalement satisfait du déroulement de votre stage ?

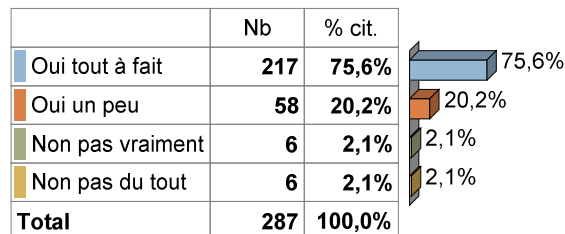
Taux de réponse : **98,1%**



Groupe de bénéficiaires : Enquête 2011/2012

30. Etes-vous globalement satisfait du déroulement de votre stage ?

Taux de réponse : **99,0%**

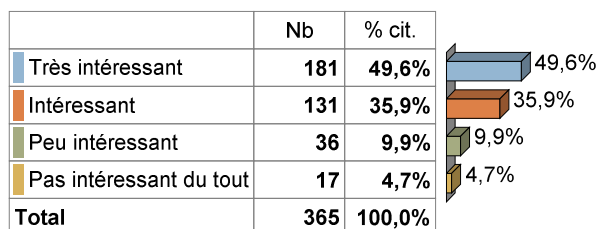


Le **déroulement du stage** semble satisfaisant pour une très grande majorité des élèves. Cette satisfaction est plus élevée chez les bénéficiaires de l'année scolaire 2011/2012 : 8,7 % du groupe témoin étaient peu ou pas du tout satisfaits, cette part ne représente plus que 4,2 % des bénéficiaires de 2011/2012. Ainsi, la satisfaction vis-à-vis du stage est légèrement supérieure au fil des années.

Groupe témoin : Enquête 2009/2010

28. Personnellement, avez-vous trouvé ce stage... ?

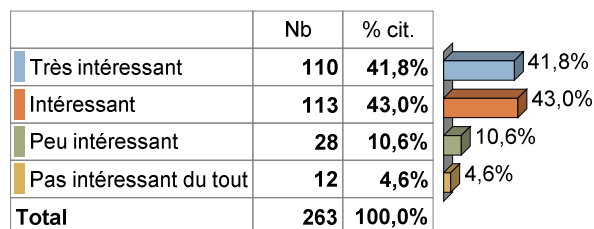
Taux de réponse : **99,7%**



Groupe de bénéficiaires : Enquête 2010/2011

31. Personnellement, avez-vous trouvé ce stage... ?

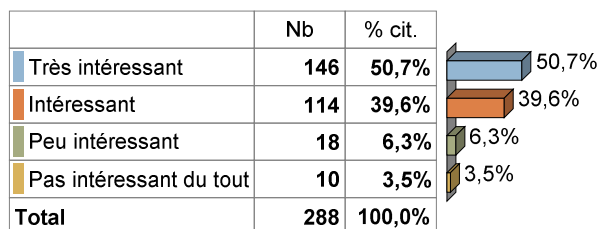
Taux de réponse : **99,6%**



Groupe de bénéficiaires : Enquête 2011/2012

29. Personnellement, avez-vous trouvé ce stage... ?

Taux de réponse : **99,3%**



L'**intérêt du stage** recueille globalement de bons scores : plus modérément chez le premier groupe de bénéficiaires (15,2 % ont trouvé le stage peu ou pas intéressant contre 14,6 % pour le groupe témoin) mais plus explicitement chez les bénéficiaires de 2011/2012 : seulement 9,8 % n'ont pas ou peu trouvé d'intérêt au stage qu'ils ont effectué.

Les impacts sur les perceptions concernant l'emploi et l'entreprise

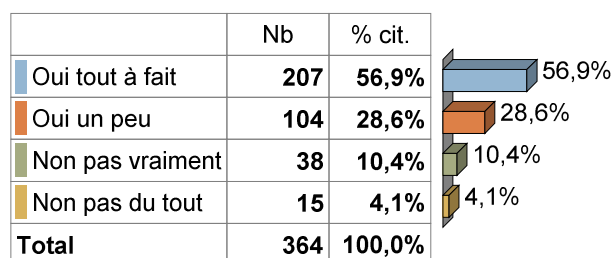
Les impacts du stage étaient globalement très positifs auprès du groupe témoin dès la première année d'enquête. Ils le restent en 2010/2011 et 2011/2012 auprès des groupes de bénéficiaires, mais présentent davantage de réserves pour le premier groupe de bénéficiaires en année 1 et s'améliorent sur certains aspects pour le second groupe de l'année 2.

Une découverte massive d'une profession notamment pour le dernier groupe de bénéficiaires

Groupe témoin : Enquête 2009/2010

30. Au final, avez-vous le sentiment d'avoir découvert une profession ?

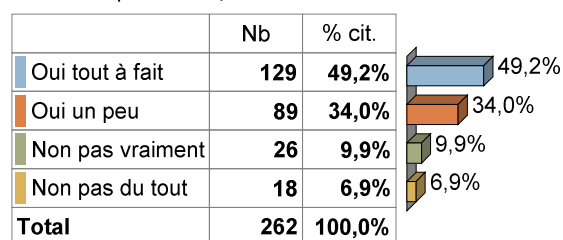
Taux de réponse : **99,5%**



Groupe de bénéficiaires : Enquête 2010/2011

33. Au final, avez-vous le sentiment d'avoir découvert une profession ?

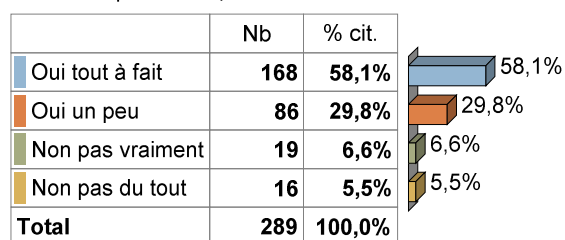
Taux de réponse : **99,2%**



Groupe de bénéficiaires : Enquête 2011/2012

31. Au final, avez-vous le sentiment d'avoir découvert une profession ?

Taux de réponse : **99,7%**



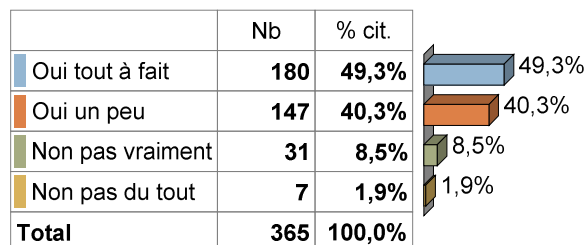
Alors que 14,5 % du groupe témoin déclarait ne pas avoir découvert de profession en 2009/2010 et 16,8 % du premier groupe de bénéficiaires en 2010/2011, 12,1 % seulement des bénéficiaires de l'année 2011/2012 font ce constat.

Le stage fait découvrir massivement le monde de l'entreprise

Groupe témoin : Enquête 2009/2010

31. Au final, avez-vous le sentiment de mieux connaître le monde de l'entreprise ?

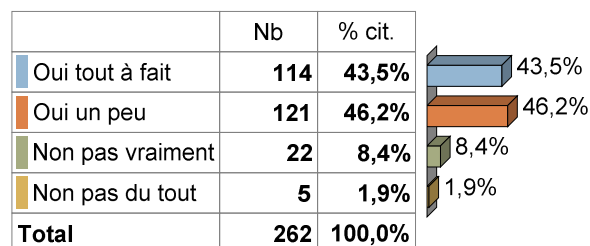
Taux de réponse : **99,7%**



Groupe de bénéficiaires : Enquête 2010/2011

34. Au final, avez-vous le sentiment de mieux connaître le monde de l'entreprise ?

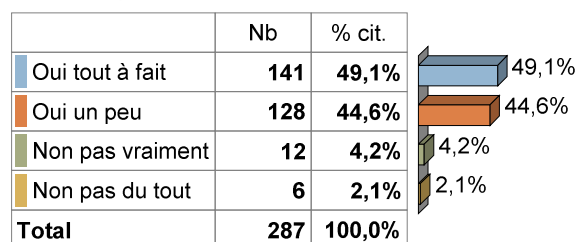
Taux de réponse : **99,2%**



Groupe de bénéficiaires : Enquête 2011/2012

32. Au final, avez-vous le sentiment de mieux connaître le monde de l'entreprise ?

Taux de réponse : **99,0%**



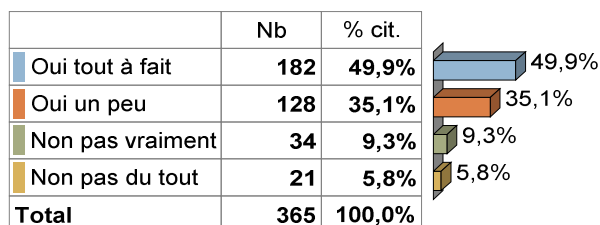
L'objectif de découverte de l'entreprise et du monde du travail semble atteint pour la quasi-totalité des stagiaires et s'améliore même pour les bénéficiaires de l'année 2011/2012 : 93,7 % d'entre-eux déclarent mieux connaître le monde de l'entreprise contre un peu plus de 89 % du groupe témoin et du premier groupe de bénéficiaires.

L'envie d'intégrer le monde du travail se stabilise

Groupe témoin : Enquête 2009/2010

32. Ce stage vous a-t-il donné envie d'intégrer le monde du travail ?

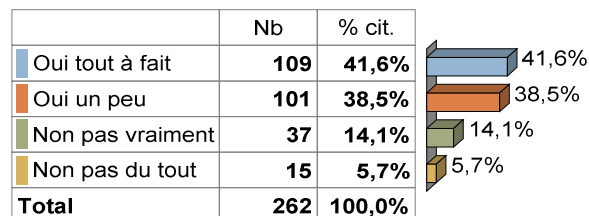
Taux de réponse : 99,7%



Groupe de bénéficiaires : Enquête 2010/2011

35. Ce stage vous a-t-il donné envie d'intégrer le monde du travail ?

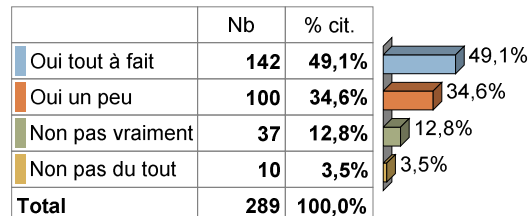
Taux de réponse : 99,2%



Groupe de bénéficiaires : Enquête 2011/2012

33. Ce stage vous a-t-il donné envie d'intégrer le monde du travail ?

Taux de réponse : 99,7%



Le taux de jeunes pour lesquels le stage n'a pas eu l'effet de leur donner la volonté d'intégrer une entreprise passe de 15 % en 2009/2010, à 20 % en 2010/2011 puis à 16 % en 2011/2012.

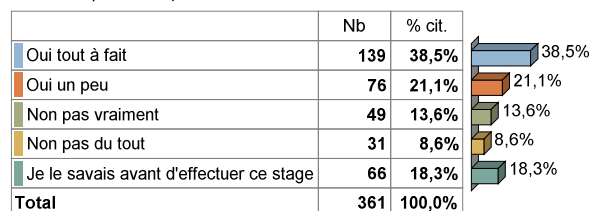
Au final, les bénéficiaires n'adoptent donc pas une perception plus positive de l'entreprise.

Le stage aide à l'orientation d'une majorité d'élèves mais en plus faible proportion chez les bénéficiaires

Groupe témoin : Enquête 2009/2010

33. A l'issue de ce stage, savez-vous mieux aujourd'hui vers quoi vous souhaitez vous orienter professionnellement ?

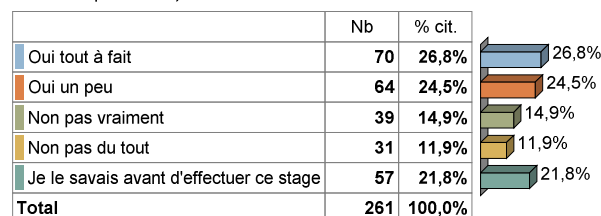
Taux de réponse : 98,6%



Groupe de bénéficiaires : Enquête 2010/2011

36. A l'issue de ce stage, savez-vous mieux aujourd'hui vers quoi vous souhaitez vous orienter professionnellement ?

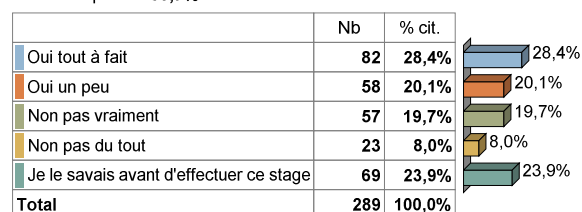
Taux de réponse : 98,9%



Groupe de bénéficiaires : Enquête 2011/2012

34. A l'issue de ce stage, savez-vous mieux aujourd'hui vers quoi vous souhaitez vous orienter professionnellement ?

Taux de réponse : 99,7%



Près de 60 % des jeunes du groupe témoin déclaraient savoir mieux s'orienter à l'issue du stage ; cette part ne représente plus que 51,3 % des bénéficiaires de la première année et 48,5 % de ceux de la seconde année.

27 % environ des élèves bénéficiaires déclarent ne pas être mieux renseignés sur leur orientation future à l'issue du stage (contre un peu plus de 22 % du groupe témoin).

Pour les 3 groupes étudiés, les impacts du stage semblent majoritairement positifs en termes de découverte d'une profession et du monde de l'entreprise, d'envie d'intégration au sein du monde du travail ou d'aide à l'orientation professionnelle. La tendance générale concernant la comparaison des groupes est une situation initiale relativement favorable (groupe témoin), une légère dégradation des impacts positifs en année 1 (premier groupe de bénéficiaires) et une stabilisation voire une légère amélioration des effets positifs pour le dernier groupe de bénéficiaires.

Néanmoins, les variations entre les groupes sont faibles et ne concernent qu'un tout petit nombre d'individus. Globalement, elles ne permettent pas de conclure à des changements tangibles entre la période précédant la mise en œuvre du dispositif et après.

Gouvernance et coordinations d'acteurs

Au terme de la mission d'évaluation et au regard des résultats issus des enquêtes auprès des collégiens et des enseignants, il faut reconnaître que le dispositif Atoustage, même s'il semble avoir eu des effets positifs indirects (connaissance des entreprises, accueil au sein de l'entreprise,...), démontre une réussite toute relative concernant sa mission principale : trouver des entreprises accueillant des jeunes élèves de 3^{ème}.

Plusieurs raisons, dont certaines ont trait au jeu d'acteurs au sein de la ville et à la gouvernance du projet, nous semble avoir contribué à ce relatif échec.

- *Une dispersion des objectifs* : la mission principale de la chargée de mission était de constituer un réseau d'entreprises. Or, cette dernière a été relativement mobilisée sur les actions de communication au tout début de sa mission. Cette première phase, certes nécessaire, a néanmoins reporté dans le temps la recherche et le contact avec les entreprises. Au-delà de cette mission de communication du dispositif, elle s'est attachée, par la suite, à organiser au sein des collèges des actions permettant d'ouvrir les horizons des jeunes collégiens par le biais de visites d'entreprises et d'interventions théâtrales permettant l'expression des jeunes vis-à-vis de la recherche de stages.
- *Le positionnement de la chargée de mission* au sein du service Jeunesse n'a pas permis de collaborations efficaces avec les services économiques de la ville permettant de fonder le réseau d'entreprises à travers le partage de listings, chaque service et institution étant très « possessif » concernant ses outils et moyens. Les établissements scolaires se sont trouvés tout autant défiants et n'ont pas transmis, dès le départ, leurs listes d'entreprises. En janvier 2012, la chargée de mission avait obtenu la liste d'un seul collègue.
- L'option qui a alors été décidée a été d'intégrer *un réseau national d'entreprises* pour l'égalité des chances, le « Réseau ». Ce dernier, créé à l'initiative de l'Education Nationale et de quelques grandes entreprises se donne pour mission de rapprocher, par des actions de terrain, le monde éducatif et l'entreprise et propose, notamment, des stages d'accueil sous certaines conditions. La convention avec le Réseau a été signée le 14 décembre 2011, au cours de la dernière année scolaire de mise en œuvre du dispositif, soit relativement tard dans le déroulement de l'action.
- *La difficulté d'un changement de pratiques et d'une bonne coordination* entre les acteurs : interrogés au terme du dispositif, les équipes éducatives représentées par leurs proviseurs ne cachent pas leur déception face au dispositif Atoustage qu'ils avaient appelé de leurs vœux. En effet, l'ensemble des proviseurs rencontrés mesurent l'efficacité du dispositif au nombre de stages offerts. Or, pour chacun des établissements, le nombre proposé par le dispositif a été quasiment nul. Plusieurs éléments sont à prendre en compte pour comprendre le décalage. Ceux-ci sont autant avancés par la chargée de mission que par les chefs d'établissements.

- ✓ Les enseignants ont très peu de temps à consacrer à la recherche de stages pour les élèves de 3^{ème}. Ces derniers sont plutôt perçus comme un élément perturbateur de leur mission d'enseignement, d'autant plus que l'Education nationale ne réserve pas de moyens supplémentaires pour les préparer et les accompagner efficacement. Le dispositif Atoutstage a fréquemment été perçu par les équipes éducatives comme des tâches supplémentaires venant s'ajouter au temps accordé aux stages de découverte professionnelle. Si par exemple, la chargée de mission organisait des visites d'entreprises, les établissements devaient, de leur côté, trouver une date dans un emploi du temps chargé, mobiliser des professeurs encadrant la sorties,...
- ✓ La connaissance et la coordination entre la chargée de mission d'une part et les équipes éducatives ne se sont pas mises en place naturellement. Les enseignants n'ont pas toujours su comment ils pouvaient mobiliser le dispositif et à quel moment, tandis que la chargée de mission n'a pas voulu « faire ingérence » au sein des établissements. La connaissance mutuelle et le partenariat s'ancrent dans des temps relativement longs et la durée de 2 années peut apparaître relativement courte pour atteindre ces objectifs permettant d'asseoir le dispositif au sein du fonctionnement des collèges.
- ✓ Les établissements scolaires ont eu tendance à faire appel au dispositif « dans les cas d'urgence », alors que les protocoles souhaités par la chargée de mission et le Réseau d'entreprises avec lequel la ville avait conventionné ne permettait pas de réponse sur ce mode, d'où l'impression d'inefficacité du dispositif.

Conclusion

En conclusion, nous proposons une réponse succincte aux différentes questions évaluatives posées en tout début de l'expérimentation. Les réponses sont issues de l'analyse des éléments quantitatifs et qualitatifs recueillis.

1. L'action a-t-elle été mise en œuvre conformément au projet ?

Le recrutement de la chargée de mission a été réalisé à la date prévue. Néanmoins, sa mission principale, la constitution d'un réseau d'entreprises locales, a connu des freins et des retards qui ont orienté les choix vers le conventionnement avec un réseau national. Celui-ci, signé en fin d'année 2011, est intervenu trop tardivement pour produire les effets escomptés.

2. L'action a-t-elle permis à tous les publics cibles de trouver un stage ?

Le tableau de bord des jeunes suivis par le dispositif indique moins de 30 jeunes accompagnés par le dispositif fin 2011. Les enquêtes auprès des élèves comptabilisent 3 jeunes aidés par Atoustage dans la recherche de stage. Les résultats quantitatifs sont ainsi loin d'atteindre les objectifs de départ qui, rappelons le, visaient 300 stages courts de 3^{ème}, 20 stagiaires SEGPA et 10 apprentis.

3. Les stages pourvus par le biais du réseau sont-ils de « qualité » ?

Le stage effectué par les élèves de 3^{ème} apparaissent globalement les satisfaire. Ils correspondent dans la majorité des cas au secteur souhaité. Les stagiaires apparaissent relativement encadrés et bien accueillis dans l'ensemble. Le dernier groupe de bénéficiaires démontre une satisfaction très légèrement supérieure aux 2 autres groupes. Toutefois, la quasi-totalité des stages n'ont pas été pourvus par le dispositif Atoustage.

4. L'animation du réseau a-t-elle permis de fidéliser les employeurs dans leur engagement ?

Devant les difficultés à élaborer un réseau local, la ville de Saint-Priest a intégré un réseau national. Il est clair que la proximité des acteurs au sein de ce réseau national et l'animation sont, par nature, plus faible à cette échelle. La date d'intégration au réseau s'est avérée trop tardive pour organiser une animation locale. Au-delà du dispositif Atoustage, la ville de Saint-Priest reste néanmoins adhérente du réseau.

5. Les employeurs ont-ils modifié leur perception des jeunes ?

Sans objet.

6. La perception des entreprises par les élèves a-t-elle évolué favorablement ?

Au final, les bénéficiaires du dispositif n'adoptent pas une perception plus positive de l'entreprise. Ils ne sont pas plus nombreux à souhaiter intégrer le monde du travail que les élèves n'en ayant pas bénéficié.

7. La qualité du stage (si elle est avérée) a-t-elle un impact sur l'orientation des élèves ?

Le dispositif n'a pas amélioré l'orientation des élèves puisque les bénéficiaires sont proportionnellement moins nombreux que les non bénéficiaires à savoir vers quoi ils souhaitent s'orienter professionnellement.

8. L'action a-t-elle un effet en retour sur les pratiques des enseignants en matière d'appui à la recherche de stages ?

Le dispositif a eu peu d'impacts positifs sur les pratiques des enseignants. Au contraire, ceux-ci semblent s'être légèrement désengagés dans leur soutien aux élèves sans contrepartie d'investissement auprès du dispositif.

9. L'action a-t-elle un effet en retour sur les pratiques des entreprises en matière d'accueil de stagiaires ?

Sans objet.

4. Validité externe des résultats et perspectives de généralisation/essaimage

i. Caractère expérimental du dispositif évalué

Le caractère expérimental du dispositif étudié reposait principalement sur la mise à disposition par la collectivité locale de Saint-Priest d'un professionnel permettant d'organiser les liens et la coordination entre les établissements scolaires de la ville d'une part et les entreprises susceptibles d'accueillir des jeunes d'autre part. Cette mission devait permettre d'offrir aux jeunes de Saint-Priest des stages de qualité et en nombre suffisant répondant aux attentes.

Si la ville de Saint-Priest proposait un certain nombre d'actions et de dispositifs aux jeunes san-priods (BIJ, conseil municipal des jeunes,...), ce nouveau dispositif nécessitait l'embauche d'une personne dédiée spécifiquement à la relation et à la coordination entre les collèges et les entreprises. Le caractère innovant de l'expérimentation résidait donc autant dans les objectifs du projet et ses acteurs que dans son implantation locale, vierge de toute autre expérience similaire préalable.

La chargée de mission recrutée pour mener à bien cette expérimentation n'était pas connue au sein de la ville dans d'autres fonctions. Son poste était une création ex-nihilo. Elle ne disposait pas d'expérience antérieure dans le domaine.

Concernant le développement du projet à plus grande échelle, le projet initial prévoyait que l'expérimentation une fois lancée sur le territoire communal, serait étendue aux communes limitrophes. Compte tenu du relatif échec, cette option n'a pas été envisagée sur la période de déploiement du dispositif mais aurait pu l'être dans un second temps si les résultats au niveau de la commune avaient été plus nets.

ii. Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle

S'il ne semble pas y avoir d'obstacle à la transposition du dispositif Atoustage dans d'autres territoires, la réussite de l'action est conditionnée à la capacité du porteur d'action à mobiliser les ressources présentes sur son territoire, au premier chef desquels, les collègues et les entreprises locales. La mobilisation des premiers demande de savoir s'adapter aux modes de travail des équipes éducatives et une communication constante sur l'intérêt du dispositif permettant de motiver les équipes enseignantes à travailler avec le dispositif et non « à côté ». L'engagement des secondes requiert un argumentaire strict sachant démontrer la plus-value qu'ont les entreprises à intégrer le dispositif : des stagiaires mieux préparés, une diminution des démarches administratives, un suivi durant la période de stage,... Ces conditions sont fortement basées sur des relations interpersonnelles demandant du temps.

Afin que ce type d'action ait une certaine efficacité, il convient au préalable de s'assurer de la motivation des acteurs principaux à s'impliquer dans le projet notamment à travers les moyens qu'ils sont prêts à accorder à la réussite du projet. Pour la collectivité locale porteur du projet, il s'agira aussi de mettre l'ensemble de ses services à contribution de l'objectif poursuivi.

iii. Rôle de l'évaluateur dans l'expérimentation

Comme précisé lors de la description du dispositif d'évaluation de l'expérimentation, l'évaluateur a pu construire avec le porteur de projet le référentiel d'évaluation « in itinere » et son protocole.

Ainsi, chaque année, le porteur de projet a été destinataire d'un rapport intermédiaire de l'évaluateur contenant les résultats de l'enquête auprès du groupe témoin de collégiens et des groupes de bénéficiaires. Dès la première année d'enquête auprès du groupe témoin, les résultats montraient que les difficultés ressenties par les élèves lors de leur recherche de stage ne concernaient qu'un tiers des jeunes interrogés. L'évaluateur préconisait alors de mieux ajuster le dispositif en direction de ces élèves en difficulté.

Néanmoins, ce repérage des élèves ne pouvaient se réaliser qu'avec la très grande collaboration des équipes éducatives, qui, nous l'avons souligné, n'ont pas réellement perçu l'intérêt du dispositif.

Aussi, le travail de l'évaluateur n'a eu que peu d'influence sur le développement factuel du dispositif en cours.

CONCLUSION GENERALE

Au terme du projet, il est clair que les objectifs quantitatifs assignés au projet (constitution d'un réseau de 100 employeurs, proposant d'accueillir annuellement 300 stages courts de troisième, 20 stagiaires de SEGPA et 10 apprentis) n'ont pas été atteints. L'observation des indicateurs d'enquêtes et de suivi ainsi que la perception des enseignants nous obligent à conclure à un certain échec de l'action expérimentale déployée.

Sans revenir sur les conditions de développement du dispositif induisant ce résultat, rappelons brièvement que celui-ci s'est trouvé confronté à différents freins et limites, notamment en termes de coordination d'acteurs. En outre, il s'est construit sur un diagnostic relativement décalé par rapport à la réalité observée. L'expérimentation aurait du davantage cibler les élèves éprouvant des difficultés dès le départ de sa mise en œuvre comme l'avait observé la première enquête auprès des jeunes collégiens non bénéficiaires. Néanmoins, cette orientation n'était envisageable qu'à la faveur d'un partenariat étroit avec les établissements scolaires pour le repérage de ces jeunes au sein des classes. La chargée de mission n'a pas su et/ou n'a pas pu établir ce partenariat avec les équipes éducatives dans de bonnes conditions, notamment parce que ces derniers n'ont pas perçu clairement l'intérêt du dispositif.

Sur le volet de la construction d'un réseau local d'entreprises, là encore, les difficultés ont été persistantes. La chargée de mission n'a pas pu s'appuyer sur les relations antérieurement développées par la Ville ou les établissements scolaires... Le réseau était à construire entièrement. Elle a, en outre, manqué de contreparties permettant aux entreprises d'envisager l'avantage à intégrer un réseau local. La solution de l'adhésion au Réseau national a été un second choix, qui plus est, est intervenu trop tard dans la chronologie du développement du projet.

Quant à l'évaluation ici mise en œuvre, on peut dire qu'elle a souffert des mêmes difficultés que le dispositif :

- un manque d'adhésion des équipes éducatives qui n'a pas permis une passation des questionnaires auprès de l'ensemble des collégiens comme le protocole l'envisageait. Cette insuffisance, survenue sur deux années (2010/2011 et 2011/2012), constitue un biais pour une comparaison exacte des groupes témoin et bénéficiaires.
- Le défaut d'entreprises partenaires au dispositif n'a pas permis d'investiguer ce volet du dispositif qui constituait néanmoins le cœur de l'expérimentation.

A l'issue de cette action, les responsables locaux ont décidé de transférer certaines des actions menées dans le cadre d'Atoutstage au sein du BIJ et de se concentrer plus particulièrement sur les élèves « décrocheurs ».

ENQUETE 2010-2011 AUPRES DES COLLEGIENS DE SAINT-PRIEST

La Ville de Saint-Priest réalise une évaluation des stages effectués en entreprises par les élèves de 3^{ème} et les élèves de SEGPA. Nous vous remercions de bien vouloir répondre aux questions suivantes concernant le stage que vous avez effectué. Le traitement ces réponses est, bien entendu, anonyme.

REMARQUE POUR LES ELEVES DE SEGPA ET DE 3^{ème} DP6 QUI ONT EFFECTUE PLUSIEURS STAGES : Le questionnaire concerne le dernier stage que vous avez effectué.

Merci de votre participation.

La recherche du stage

1. Avant de rechercher votre stage, saviez-vous quelle profession vous désiriez exercer dans l'avenir ?

- | | |
|---|--|
| <input type="radio"/> 1. Ou tout à fait | <input type="radio"/> 2. Ou un peu |
| <input type="radio"/> 3. Non pas vraiment | <input type="radio"/> 4. Non pas du tout |

2. Aviez-vous une idée précise du secteur d'activité dans lequel vous souhaitez faire votre stage ?

- | | |
|-----------------------------|------------------------------|
| <input type="radio"/> 1. Ou | <input type="radio"/> 2. Non |
|-----------------------------|------------------------------|

3. Si oui, quel était le secteur d'activité qui vous intéressait ?

- | | |
|---|---|
| <input type="radio"/> 01. Agriculture, sylviculture et pêche | <input type="radio"/> 02. Industrie |
| <input type="radio"/> 03. Production et distribution d'énergie et d'eau | <input type="radio"/> 04. Construction/Bâtiment (dont artisans du bâtiment) |
| <input type="radio"/> 05. Autre artisans (coiffure,...) | <input type="radio"/> 06. Transport et logistique |

4. Combien de temps s'est écoulé entre le début de votre recherche de stage et la signature de la convention ?

- | | |
|--|---------------------------------------|
| <input type="radio"/> une semaine | <input type="radio"/> 15 jours |
| <input type="radio"/> entre 15 jours et 1 mois | <input type="radio"/> moins de 2 mois |
| <input type="radio"/> moins de 3 mois | <input type="radio"/> moins de 4 mois |
| <input type="radio"/> 4 mois et plus | |

5. Combien d'entreprises avez-vous contactées (par courrier, par téléphone ou mail, par contact direct,...) pour trouver votre stage ?

- | | | |
|-------------------------|---------------------------------|---|
| <input type="radio"/> 1 | <input type="radio"/> 2 | <input type="radio"/> 3 |
| <input type="radio"/> 4 | <input type="radio"/> 5 | <input type="radio"/> 6 |
| <input type="radio"/> 7 | <input type="radio"/> 8 et plus | <input type="radio"/> Je n'ai pas contacté d'entreprise |

6. Connaissez-vous le dispositif de la ville "ATOUTSTAGE" qui facilite l'accès des jeunes aux stages ?

- | | |
|-----------------------------|------------------------------|
| <input type="radio"/> 1. Ou | <input type="radio"/> 2. Non |
|-----------------------------|------------------------------|

7. Qui vous a aidé pour votre recherche de stage ? (3 choix maximum)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Mes parents ou quelqu'un de ma famille | <input type="checkbox"/> Des amis, des connaissances |
| <input type="checkbox"/> Les enseignants du collège | <input type="checkbox"/> D'autres personnes du collège |
| <input type="checkbox"/> Le CIO ou les conseillers d'orientation psychologues | <input type="checkbox"/> Le BIJ (Bureau d'Information Jeunesse) |
| <input type="checkbox"/> La Mission Locale | <input type="checkbox"/> ATOUTSTAGE |
| <input type="checkbox"/> Les animateurs des activités hors scolaires | <input type="checkbox"/> Personne ne m'a aidé |
| <input type="checkbox"/> D'autres personnes | |

8. Si 'd'autres personnes', précisez :

9. Avez-vous eu le choix entre plusieurs entreprises ?

- 1.Oui 2.Non

10. Pour quelles raisons avez-vous choisi cette entreprise ? (3 choix maximum)

- 1.Son domaine d'activité m'intéressait 2.Je connaissais quelqu'un qui y travaillait
 3.Quelqu'un pouvait m'y faire entrer facilement 4.C'est la première entreprise qui m'a accepté
 5.Pour la proximité géographique ou la facilité des transports 6.Autre

11. Si "autre", précisez

12. Globalement, comment qualifieriez-vous votre recherche de stage ?

- 1.Très difficile 2.Plutôt difficile
 3.Plutôt facile 4.Très facile

13. Connaissiez-vous les entreprises qui pouvaient vous accueillir ?

- 1.Oui tout à fait 2.Oui un peu
 3.Non pas vraiment 4.Non pas du tout

14. L'entreprise qui vous a accueilli correspondait-elle à ce que vous désiriez ?

- 1.Oui beaucoup 2.Oui un peu
 3.Non pas vraiment 4.Non pas du tout

15. Un "guide du stagiaire" (brochure noire de 11 pages) vous a-t-il été distribué cette année ?

- 1.Oui 2.Non

16. Si oui, ce guide vous a-t-il été utile pour votre recherche de stage ?

- 1.Oui tout à fait 2.Oui un peu
 3.Non pas vraiment 4.Non pas du tout

Pour chacune des étapes de la recherche du stage, dites si cette étape vous a semblé plutôt facile ou plutôt difficile

	Plutôt facile	Plutôt difficile	Je ne l'ai pas fait
17. Repérer les entreprises qui peuvent m'intéresser (domaine, lieu, coordonnées,...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
18. Contacter l'entreprise par courrier ou mail	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
19. Contacter l'entreprise par téléphone	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
20. Présenter ma demande de vive voix à quelqu'un de l'entreprise	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
21. Relancer l'entreprise pour obtenir une réponse	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

22. Quel est le nom de l'entreprise dans laquelle vous avez effectué votre stage ?

Le stage effectué

23. Quelle est l'activité de l'entreprise où vous avez fait votre stage ? (Exemple : Enseignement, Construction automobile, Bâtiment, Commerce,...)

01. Agriculture, sylviculture et pêche 02. Industrie
 03. Production et distribution d'énergie et d'eau 04. Construction/Bâtiment (dont artisans du bâtiment)

24. Quel est le mois de début du stage (indiquez le numéro du mois. Ex 11 pour novembre, 12 pour décembre, 01 pour janvier)

25. Quel était le lieu du stage réalisé ? (si plusieurs lieux, n'indiquez que le principal)

1. Saint-Priest 2. Une commune proche de Saint-Priest (Vénissieux, Bron, Corbas, Chassieu, Geras) 3. Lyon
 4. Une autre commune du Grand-Lyon 5. Autre

26. Globalement, avez-vous été bien accueilli dans l'entreprise où vous avez fait votre stage ?

1. Oui tout à fait 2. Oui un peu
 3. Non pas vraiment 4. Non pas du tout

27. Durant votre stage, y avait-il une personne référente qui s'occupait de vous ?

1. Oui tout à fait 2. Oui un peu
 3. Non pas vraiment 4. Non pas du tout

28. Durant votre stage, saviez-vous ce que vous deviez faire au sein de l'entreprise ?

1. Oui tout à fait 2. Oui un peu
 3. Non pas vraiment 4. Non pas du tout

29. Durant votre stage, avez-vous pu observer plusieurs postes de travail ou différentes fonctions au sein de l'entreprise ?

1. Oui tout à fait 2. Oui un peu
 3. Non pas vraiment 4. Non pas du tout

30. Avez-vous eu l'impression qu'on vous a consacré du temps au sein de l'entreprise ?

1. Oui tout à fait 2. Oui un peu
 3. Non pas vraiment 4. Non pas du tout

31. Personnellement, avez-vous trouvé ce stage.. ?

1. Très intéressant 2. Intéressant
 3. Peu intéressant 4. Pas intéressant du tout

32. Etes-vous globalement satisfait du déroulement de votre stage ?

1. Oui tout à fait 2. Oui un peu
 3. Non pas vraiment 4. Non pas du tout

Les impacts du stage

33. Au final, avez-vous le sentiment d'avoir découvert une profession ?

1. Oui tout à fait 2. Oui un peu
 3. Non pas vraiment 4. Non pas du tout

34. Au final, avez-vous le sentiment de mieux connaître le monde de l'entreprise ?

1. Oui tout à fait 2. Oui un peu
 3. Non pas vraiment 4. Non pas du tout

35. Ce stage vous a-t-il donné envie d'intégrer le monde du travail ?

1. Oui tout à fait 2. Oui un peu
 3. Non pas vraiment 4. Non pas du tout

36. A l'issue de ce stage, savez-vous mieux aujourd'hui vers quoi vous souhaitez vous orienter professionnellement ?

1. Oui tout à fait 2. Oui un peu
 3. Non pas vraiment 4. Non pas du tout
 5. Je le savais avant d'effectuer ce stage

Quelques questions vous concernant

37. Quel est votre âge ?

38. Etes-vous... ?

1. un garçon 2. une fille

39. Aujourd'hui, envisagez-vous des études courtes ou longues ?

1. Des études plutôt courtes (avant le niveau Bac) 2. Des études plutôt longues (niveau Bac et plus)
 3. Je ne sais pas

40. Catégorie socio-professionnelle la plus élevée

1. Agriculteurs exploitants 2. Artisans, Commerçants et chefs d'entreprises
 3. Cadres et professions intellectuelles supérieures 4. Professions intermédiaires
 5. Employés 6. Ouvriers

41. Catégorie socio-professionnelle la moins élevée

1. Agriculteurs exploitants 2. Artisans, Commerçants et chefs d'entreprises
 3. Cadres et professions intellectuelles supérieures 4. Professions intermédiaires
 5. Employés 6. Ouvriers

42. Si vous avez des remarques sur votre stage ou votre recherche de stage, vous pouvez les mentionner dans l'espace réservé ci-dessous.

Merci de votre participation

A remplir lors de la saisie (l'élève n'a pas à remplir cette partie ci-dessous)

43. Quel est l'établissement fréquenté

- Boris Man Colette
 Gérard Philippe Lycée Forest

44. Quel est le type de stage effectué

- Stage court de 3ème Stage SEGPA
 Stage DP6

45. Année scolaire

- 2009/2010 2010/2011 2011/2012

A decorative graphic on the left side of the page consists of several colored squares and dashed squares of various sizes and colors (purple, green, orange, blue) arranged in a scattered pattern.

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse